

Des conseillers avisés dans la lutte contre les dépérissements du vignoble

Durée
3 jours

Intervenant

Marie-Véronique BLANC
Conseillère Spécialisée en
viticulture
(CDA26)

Public

Conseillers
Formateurs viticoles

Pré-requis

Aucun

Contacts

Pédagogique

Marie PANTALEON
Consultante APCA-Resolia
06 61 41 10 48
marie.pantaleon@resolia.chambagri.fr

Administratif / logistique

Sabrina GILBERT
Assistante Formation
APCA-Resolia
05 56 01 33 37
sabrina.gilbert@resolia.chambagri.fr



La baisse pluriannuelle de la productivité du cep et/ou sa mort prématurée, implique que les conseillers du réseau des chambres d'agriculture apportent aux viticulteurs des clefs pour adapter leurs pratiques viticoles en vue de limiter l'apparition et l'impact des dépérissements sur leurs exploitations.

Objectifs de formation

- Confirmer les impacts des dépérissements sur la pérennité du vignoble
- Diagnostiquer les cas de dépérissements
- Etablir un conseil pour une lutte préventive et/ou curative
- Savoir animer ou co-animer des formations techniques

Dates et lieu

Dates et horaires : 16, 17 et 18 octobre 2018

Lieu : Chambre d'agriculture de l'Hérault
CS 10010 - Mas de Saporta – 34875 LATTES Cedex

Salle Pic St Loup le 16 octobre
Salle Haut-Languedoc les 17 & 18 octobre 2018

Méthodes pédagogiques et techniques

Apports théoriques et méthodologiques
Retours d'expériences et de bonnes pratiques
Mise en application pratique sur le terrain
Echanges sur les projets de formations et de conseils des participants
Formation en salle équipée de vidéoprojecteur, tableau/paperboard et accès internet



Matériel et prérequis

Matériel de taille et équipement extérieur (bottes ...)
Apporter des projets et/ou des scénarii pour des formations récentes ou à venir.

Programme prévisionnel

Enjeux de la lutte contre les dépérissements du vignoble
Rappel des connaissances fondamentales sur la biologie et physiologie de la vigne, et sur les différents types de dépérissements (origine, symptôme, lutte)
Conductivité de la sève : techniques de conduite et d'entretien du vignoble pour un trajet de sève continu de l'établissement à la production (taille, travaux en vert ...)
Maladies du bois : choix et mise en œuvre de « techniques » pour « préserver » les pieds touchés (greffage, recépage, curetage, ...)
Impact économique dans les décisions techniques (temps de travaux, coûts,...)
Outils pédagogiques mobilisables

Suivi et évaluation

Signature d'une feuille d'émargement par demi-journée - Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation, mises en pratique, application sur leurs projets de formation, ...
En fin de formation : mesure des acquis et de la satisfaction des stagiaires par questionnaire d'auto-évaluation
Remise d'une attestation individuelle de formation suite à la formation.